



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 13 mai 2025

La protection de la cathédrale Saint-Pierre contre les incendies

À la suite à l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, le ministère de la Culture a œuvré à la mise en place d'un plan d'action « sécurité cathédrales » visant à ce que tous ces édifices disposent d'un niveau de sécurité incendie satisfaisant tant dans le domaine de la protection des personnes que dans celui de la préservation du patrimoine. Le chantier de la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier s'achève après plusieurs mois de travaux.

Les travaux de mise en sécurité vis-à-vis du risque incendie

Démarré en mars 2024, le chantier s'est déroulé en plusieurs phases de travaux extérieurs et intérieurs répondant à plusieurs objectifs : mise en œuvre d'une protection passive qui garantit une tenue et une stabilité au feu de l'édifice, installation d'une détection précoce qui permet un contrôle et une surveillance permanente de l'édifice et mise en place de dispositifs permettant d'optimiser les interventions des services de secours en cas de sinistre.

Les interventions ont donc porté sur la mise en place d'un système de détection incendie, avec notamment l'installation de caméras thermiques couvrant les espaces à risques. La mise en route de ces caméras est effective depuis l'été dernier. En parallèle, L'installation d'une colonne sèche et la réalisation du recoupement du grand comble permettront de limiter la propagation d'un incendie dans le volume de la charpente. Les travaux dans le grand comble sont en cours depuis septembre et portent aujourd'hui sur la dernière étape du chantier, la protection des voûtes.

La chaîne des métiers spécialisés au service de la restauration des édifices MH

Ce chantier a mobilisé un grand nombre d'acteurs (architecte en chef des monuments historiques, des entreprises spécialisées, la Direction régionale des affaires culturelles avec la conservation régionale des monuments historiques et l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Hérault) ainsi qu'un budget total de près de 550 000 € sur un peu plus d'une année, financé à 100% par l'État, Direction régionale des affaires culturelles.

Maîtrise d'ouvrage : DRAC Occitanie (Conservation régionale des monuments historiques)

Maîtrise d'œuvre : Pierre-Jean TRABON, architecte en chef des monuments historiques

Lot 1 : Maçonnerie – échafaudage : FABRE

Lot 2 : Charpente : ATELIER DE LA GARDABELLE

Lot 3 : CVC – colonne sèche : LES ATELIERS F.K.

Lot 4 : Electricité : ITEM

Lot 5 : SSI : ITEM

Lot 6 : Caméras thermiques : AD HOC Solutions

Le Plan Sécurité Cathédrales du ministère de la Culture

Ce plan d'actions élaboré en 2019, mis à jour en 2023, précise les mesures à mettre en œuvre par les DRAC dans les cathédrales, propriétés de l'État, affectées au ministère de la Culture. Il s'appuie notamment sur les retours d'expérience de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris et comporte 58 actions réparties en 8 chapitres. Le chantier de la cathédrale Saint-Pierre s'inscrit dans ce plan, en répondant spécifiquement à la demande de limiter les risques d'éclosion, réduire les risques de développement et de propagation d'un sinistre et faciliter l'action des sapeurs-pompiers.

CONTACTS PRESSE

Contacts Préfecture de région

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc ZURCZAK
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr
05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)

Contacts Drac

Véronique COTTENCEAU
Tél. 04 67 02 35 21 | 06 73 51 52 66
veronique.cottenceau@culture.gouv.fr

Tony SIMONÉ
Tél.07 60 58 86 22 |
tony.simone@culture.gouv.fr